

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE MARITIME
CHAMBRE DES PECHEES MARITIMES DE L'ATLANTIQUE NORD



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/CPMAN/2014

Le Mardi 29 Avril 2014 à 10 h 00 mm, il sera procédé en séance publique, au bureau du président de la Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique Nord, sise à 2, Rue Abou Hassan Al Achâari Boulevard Anfa, Casablanca, à l'ouverture des plis, relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix N° 01/CPMAN/2014, en quatre lots, ayant pour objet :

- lot n° 1 : Acquisition de barques en bois destinées à la pêche artisanale ;
- lot n° 1 : Acquisition de barques en polyester destinées à la pêche artisanale ;
- lot n° 2 : Acquisition de moteurs marins hors bord ;
- lot n° 3 : Acquisition d'engins de pêche.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du président de la Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique Nord, sise à la même adresse citée ci-dessus.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État à l'adresse suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à :

- Lot n° 1 : Cinquante Mille Dirhams (50.000,00 Dhs) ;
- Lot n° 2 : Cinq Mille Dirhams (5.000,00 Dhs) ;
- Lot n° 3 : Trois Mille Dirhams (3.000,00 Dhs) ;
- Lot n° 4 : Dix Mille Dirhams (10.000,00 Dhs) .

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : Trois Million Cinq Cent Quatre Vingt Neuf Mille Trois Cent Quarante Quatre Dirhams (3.589.344,00 Dhs) ;
- lot n° 2 : Deux Cent Cinquante Mille Dirhams (250.000,00 Dhs) ;
- lot n° 3 : Quatre Vingt Mille Dirhams (80.000,00 Dhs) ;
- lot n° 4 : Cinq Cent Quatre Vingt Mille Dirhams (580.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013), relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit, déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique Nord, Casablanca ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis contenant les prospectus des équipements objets des lots n° 3 et 4, doivent être déposés, auprès du président de la Chambre des Pêches Maritimes de l'Atlantique Nord, (à la même adresse précitée), avant le Lundi 28 Avril 2014 à 16 h 00 mn (date et heure limites pour le dépôt des prospectus).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.